

DECRET N° 2002-567 DU 31 DECEMBRE 2002

portant nomination au cabinet
du Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2001-509 du 30 novembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 novembre 2002 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au cabinet du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de cabinet : Monsieur José Didier TONATO
- Directeur Adjoint de cabinet : Monsieur André Kokou DEGUENON

- Secrétaire général du Ministère : Monsieur Pascal Zounvèou
YAHA
- Directeur de l'Inspection et de la Vérification Interne : Monsieur Ilyassou ASSOUMA.
- Directeur de la Programmation et de la Prospective : Monsieur Benoît DOMINGO.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,

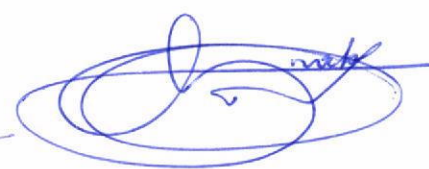


Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme ,


Grégoire LAOUROU.-


Luc-Marie Constant GNACADJA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4
MEHU 4 MFE 4 AUTRES MINISTRES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3
UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSES 05 JO 1.-